



## **Charte Ethique**

### **Notre engagement pour des pratiques éthiques et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**

Dans le cadre de sa politique d'entreprise, l'objectif de Stila SA est de garantir que toute activité est régie selon des normes éthiques, sociales, environnementales, de qualité et de sécurité au sein de l'entreprise.

La direction s'engage à respecter cette politique et à l'appliquer au sein de Stila SA en impliquant l'engagement de ses collaborateurs et mettant tout en œuvre pour faire la promotion des pratiques contenues dans sa politique auprès de ses partenaires commerciaux.

En tant que membre du Conseil des pratiques Responsable en Joaillerie (RJC), nous cherchons à ce que nos activités soient conformes aux normes et produisent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux afin de contribuer au développement durable.

#### **Étique des Affaires/Déontologie**

Nous nous engageons à :

- Exercer nos activités dans le respect des lois applicables, de façon éthique et transparente.
- Ne participer à aucune activité de corruption.
- Protéger nos employés de toute sanction ou conséquence défavorable pour avoir fait part en toute bonne foi de soupçons de corruption.
- Ne pas tolérer d'actes de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Révéler complètement et précisément les caractéristiques des produits que nous vendons.
- Prendre des mesures raisonnables pour garantir l'intégrité physique, la sécurité des expéditions des produits.
- Respecter le secret commercial et la confidentialité des données.

#### **Droits de l'Homme et Performance Sociale**

Nous nous engageons à :

- Respecter les droits fondamentaux de l'Homme et la dignité de l'individu, telles que définis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies.
- Ne pas tolérer le recours au travail des enfants.
- Ne pas tolérer le recours au travail forcé ni l'entrave à la liberté de mouvement des employés et de leurs dépendants.
- Respecter les standards élevés en matière de santé et sécurité au travail.
- Ne pas empêcher les collaborateurs de s'associer librement.
- Ne pas faire de discrimination sur la base de la race, de l'origine ethnique, de la caste, de l'origine nationale, de la religion, du handicap, du, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance à un syndicat, de l'affiliation politique, du statut marital, de l'apparence physique ou de l'âge, ou de tout autre élément prohibé par la loi.
- Ne tolérer en aucune circonstance la punition corporelle, le recours à tout traitement dégradant, harcèlement, abus, contrainte ou intimidation, quelle qu'en soit la forme.
- Assurer que, sur une base régulière, les heures de travail et la rémunération de tous les employés sont conformes à la législation en vigueur.
- Soutenir le développement des communautés directement concernées par nos activités, en contribuant à l'amélioration de leurs conditions sociales et économiques.

## **Performance Environnementale**

Nous nous engageons à :

- Conduire nos affaires de manière responsable sur le plan environnemental
- Gérer notre empreinte environnementale en minimisant ou en traitant les impacts environnementaux négatifs résultant de la conduite de nos opérations.
- Rechercher l'efficacité de nos activités par une gestion responsable de nos déchets et de notre consommation d'eau et d'énergie.

La Chaux-de-Fonds, le 18 février 2021

La direction

Version : 18.02.21

Création : MP

Visa direction :

